

# Tremblay-en-France

## Vœu de soutien du Conseil municipal aux personnels hospitaliers des urgences

Considérant que les personnels hospitaliers des urgences sont en grève pour alerter sur leurs conditions de travail insoutenables et les conditions d'accueil inacceptables des patients depuis 6 mois, dans près de 250 hôpitaux en France.

Considérant l'épuisement et la souffrance des personnels hospitaliers, l'ampleur inédite de cette mobilisation révèle un point de rupture dans le système de soins français causé :

- par 30 ans de politiques de rigueur budgétaire faites au détriment des personnels et des patients ;
- par la désertification médicale et la saturation des filières en aval des urgences, dont la médecine de ville, les Ehpad et la psychiatrie.

Considérant que le plan présenté par la ministre de la Santé ne répond pas aux revendications du mouvement social qui s'articulent autour de trois axes :

- le manque d'effectifs criant ;
- l'ouverture et/ou la réouverture de lits d'hospitalisation ;
- la revalorisation des salaires au vu des conditions de travail et des difficultés de recrutement.

Considérant que les hôpitaux publics n'ont plus les moyens humains et matériels suffisants pour remplir leur mission de service public et de bien commun.

Considérant que les 750 millions d'euros mobilisés à budget constant, dont la moitié vise à créer une plateforme téléphonique et internet pour diriger les patients entre l'hôpital et la médecine de ville, n'apportent pas de solution immédiate et humaine à cette crise.

Considérant que non seulement ce montant est insuffisant, qu'il devrait être utilisé non pas dans une logique de casse du service public de la santé mais de revalorisation des salaires, de recrutement de personnels et d'ouverture de lits.

Considérant également la situation particulièrement difficile du service des urgences de l'hôpital intercommunal Robert Ballanger : qui ne dispose plus d'internes depuis juin 2019, de seulement 8 infirmières pour prendre en charge plus de 200 patients par jour, et qui doit faire face à la vacance de 16 postes de médecins sur 34 dans le service.

Face à cette situation, le conseil municipal apporte son soutien aux personnels hospitaliers des urgences en grève, et appelle Madame la ministre :

- à ce que l'ensemble des dysfonctionnements qui engendrent l'engorgement des services d'urgences soit pris en compte afin de pallier les difficultés qui touchent l'ensemble de la communauté hospitalière ;
- à répondre par des solutions concrètes aux inégalités d'accès aux soins sur l'ensemble du territoire national ;
- de reconnaître la Seine-Saint-Denis « zone de santé prioritaire ».